



Chronique du mois de mai 2017

Saga des *Gallifet d'Honon* de Cairanne

Pierre Gallifet (1617-1690), le fils rebelle

Les archives Gallifet ont été données aux Archives Nationales en 1954 et 1955 par un descendant Gallifet. Elles étaient dans six grandes caisses. Il faudra cinq ans à l'archiviste Huart pour classer et publier un répertoire détaillé de 123 pages¹. Plusieurs références concernent Cairanne avec des orthographes variées pour le nom Gallifet : Gallifet, Galifet, Galliffet, Gallifey...

Pour décrire cette saga, plusieurs chroniques sont nécessaires. Cette première chronique, concerne **Pierre Gallifet**, le fils rebelle. Nous reprenons des extraits d'un article publié en 1990 par Jean Baudez dans le bulletin des amis d'Orange² N° 106, (1987) qui donne des détails sur Pierre et ses ancêtres. Cet article est, hélas, sans notes. Cependant à la fin de la chronique nous reporterons les références que nous avons trouvées et qui confortent la teneur de cet article. Jean Baudez écrit :

« Notre histoire, elle commence deux ans plus tard (1500) par un duel...un affrontement sans merci où l'un reste sur le carreau....c'est l'aventure du sieur Jacques de Gallifet. Fuyant la maréchaussée, il passe la frontière et s'établit à Avignon... »

Il a un fils nommé **Alexandre I** (Voir en fin de texte l'arbre généalogique)

« A dix-neuf ans, Alexandre I vient tenter sa chance à Paris...Il gravit les échelons quatre à quatre et le voilà homme de confiance à la Cour...Une occasion de revenir au pays se présente : Claude, cardinal de Bourbon, légat d'Avignon, lui propose la gestion financière de ses bénéfices...ses nouvelles activités sont enrichissantes. Il acquiert des terres un peu partout dont le domaine D'Honon à Cairanne » (ou Donon, en 1604)³.

*« Lorsque son fils aîné se marie en 1614 (**Alexandre II**), il reçoit le domaine d'Honon. Il sera le premier de la série des Présidents⁴ ...*

*Il était dur à la pitié ...et ne transige pas davantage avec les siens. A vingt-huit ans, son fils aîné **Pierre** s'est épris d'une jeune fille de l'aristocratie aixoise, il l'épouse malgré la désapprobation de son père...l'insoumis est aussitôt déshérité au profit de son frère puîné **Jacques** qui bénéficiera non seulement de la charge de Président aux enquêtes en survivance de son père mais aussi de la seigneurie du Tholonnet...*

Active, entreprenante, Lucrece de Trichaud seconde son époux (Alexandre II) qui lui confie notamment la gestion de ses biens dans le Comtat...

Mais Lucrece a une autre idée, la réconciliation du père et du fils...

¹ Fonds Gallifet (XIIIe – Xxe siècle) ; répertoire détaillé numérique, Archives Nationales, 1960 ; référence 107AP/x

² Merci à M. Costantini, Président de l'association 'les Amis d'Orange', de nous avoir autorisés à reproduire ce texte.

³ AN, 107AP/27.

⁴ Il s'agit du Président de la Chambre des Enquêtes au Parlement de Provence. Cet organisme est chargé des enquêtes judiciaires pour le Parlement de Provence qui bénéficie de la justice déléguée du Roi.

Il lui faudra des années pour attendre le cœur racorni du vieil homme. Bref elle ne gagne, pas complètement toutefois. S'il consent à la rédaction d'un contrat de mariage pour ce fils rebelle, le Président, entré dans ses quatre-vingt et unièmes années, refuse toujours de le voir ; il délègue, pour la signature de l'acte, son gendre, Henri de Clapiers, seigneur de Vauvenargues. Cela se passe en 1657. Le contrat prévoit la donation de la terre d'Honon à Pierre tiré d'affaire.

Durant trente années qui suivront, Pierre, Madeleine de Bonfils et huit enfants vivront au château de Gallifet sous un ciel serein...

*Puis vient le tour d'**Alexandre III**, troisième du nom, de prendre possession du château et des terres adjacentes..... »*

Récit historique ou roman d'aventure ?

Les références que nous avons trouvées :

- 1) 1648, le 8 août : Enregistrement public de la convention entre les familles des mariés Messire Jacques de Gallifet, seigneur du Tholonet et demoiselle Lucrece de Ballon de la ville d'Aix⁵. Le père de Jacques, Alexandre II, liste les biens pour son fils puiné dont *sa maison meublée Gallifet dans le Comtat Venaissin*. Pierre le fils aîné et rebelle est déshérité de fait.
- 2) 1657, Alexandre II donne à son fils Pierre le domaine Donon. L'acte mentionne qu'effectivement Gallifet donne pouvoir à Henri de Clapiers⁶.
- 3) 1660, le 14 juillet, un acte notarié du notaire de Cairanne, Guillaume Gondran⁷, où Pierre, habitant de Cairanne, est témoin et signe. Pierre est donc à Cairanne au moins depuis cette date. Il y meurt en 1690 : il vit trente ans à Cairanne
- 4) 1668, le 14 avril, Aux Archives Nationales⁸ un document intitulé : *Annulation à la demande de Jacques de Gallifet, de la donation faite par Alexandre de Gallifet à son autre fils Pierre, de la terre de Gallifet* ; Il y a donc eu donation à Pierre du domaine du Donon à Cairanne. Pourquoi vouloir l'annuler ? Nous n'avons pas de réponse !

Ces références confortent les grandes lignes du récit de Jean Baudez.

Origine du nom d'Honon

Revenons à **Pierre**, le fils rebelle. Il se marie à Aix en 1644 avec Madeleine de Bonfils. Il va avoir 8 enfants ! Deux vont nous intéresser : le fils aîné Alexandre III et Joseph.

Pierre devient Gallifet d'Honon. Erreur de transcription de notaire ou volonté d'originalité car en réalité le domaine, avant de s'appeler Gallifet, se nomme Donon.

Ce domaine existe au moins depuis 1545, puisque Pierre Raphaël, professeur de droit à Carpentras, achète une maison et une bastide avec une salmée⁹ de terre à l'entour de Cairanne, quartier du Donon.¹⁰ Cependant dans l'acte d'achat signé en 1604 par **Alexandre I** Gallifet, il est indiqué que ces bâtiments sont en ruine¹¹.

L'histoire locale n'a retenu rien d'original sur **Pierre**, contrairement à ses enfants. **Pierre** achète des terres, les loue et signe de nombreux actes notariés, prête de l'argent.

⁵ Archives dépt. de Vaucluse, B1184.

⁶ Archives dépt. des Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence, Notaire P. Brueys. Vol 30/7/715, f° 343

⁷ Archives dépt. de Vaucluse, 3^E70 142.

⁸ Archives Nationales, 107AP/27.

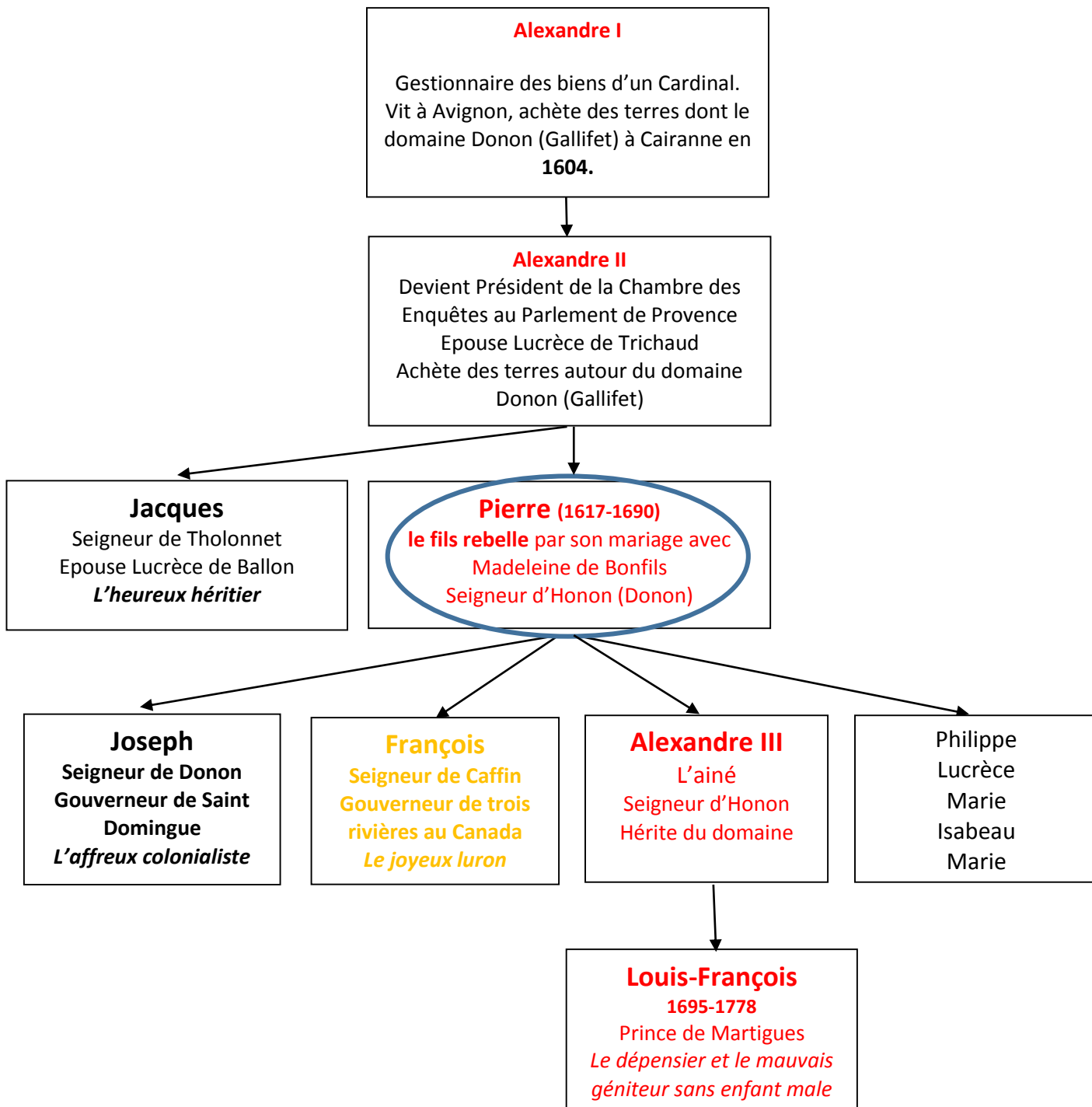
⁹ 0, 6 hectare. Erreur de transcription ?

¹⁰ Archives dépt. de Vaucluse, BB116.

¹¹ Le 14 février 1589 les Huguenots prennent et pillent Cairanne (Archives de Vaison-la-Romaine).

Il fait son testament le 11 octobre 1690 chez Maître Goujon, notaire à Sainte-Cécile¹². Il demande à être « enterré et mis dans la tombe de la Chapelle Notre Dame de Grâce, située à Galifet, terroir de Cairanne ». Il institue son épouse Madeleine de Bonfils héritière universelle et fait des donations à ses enfants. Il meurt le 18 novembre 1690.

Voici un arbre généalogique très simplifié et personnalisé¹³ :



G. Coussot

Association « Cairanne et son vieux village »

260 Chemin du Pourtour

84290 Cairanne

www.cairannevieuxvillage.eu

¹² Archives dépt. de Vaucluse, Etude Goujon, 3^E 62/57, f° 204

¹³ Un arbre généalogique complet est proposé par Jean Gallian : *Grand Armorial du Comtat Venaissin*. <http://jean.gallian.free.fr>